

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT – 2^{ème} NIVEAU

GROUPE DE COURS N°1

EPREUVE
ORALE-ECRIT

(Matière n'ayant pas donné lieu à Travaux dirigés)

DROIT DES FINANCES PUBLIQUES

(Cours de Monsieur Francis QUEROL)

Le Vendredi 6 janvier 2017
de 16h30 à 17h30

Répondre aux deux questions suivantes :

1/Les délais d'adoption de la loi de finances (10 points) (20 lignes maxi)

2/ La réquisition du comptable public par l'ordonnateur (10 points) (20 lignes maxi)

Aucun document n'est autorisé